



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du mercredi 09 Juillet 2008

Date de la convocation 1 <sup>er</sup> Juillet 2008	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes de Brignac
<p><b><u>PRÉSENTS</u></b> : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p><b>ASPIRAN</b> : M. SATGER Jean Noël, M. MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle  <b>BRIGNAC</b> : M. JURQUET Henri, M. MARTINEZ Christian  <b>CABRIERES</b> : M. GAIRAUD Francis, M. MATHIEU Alain,  <b>CANET</b> : M. REVEL Claude, Mme FABRE Maryse, M. FAVIER Marc, Mme BENEZETH Ingrid, M. BORE Jacques, M. MALBEC Sylvain,  <b>CEYRAS</b> : M. LACROIX Jean Claude, Mme. FLOUROU Jocelyne,  <b>CLERMONT L'HERAULT</b> : M. GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme GUERRE Marie Hélène, M. SOBELLA Henri, Mme THIERS Odile, M. FABREGUETTES Bernard, M. RUIZ Salvador, Mme HUBERT Myriam, M. MARTINEZ Antoine, Mme CAZALET Claude, Mme DELEUZE Elisabeth,  <b>FONTES</b> : M. BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane,  <b>LIAUSSON</b> : M. SOULAYROL Alain,  <b>LIEURAN CABRIERES</b> : M. BLANQUER Alain, M. BERNARD Jacques,  <b>MERIFONS</b> : M. OLLIER Pierre,  <b>MOUREZE</b> : M. NAVAS Gabriel, M. VALLAT Yves,  <b>NEBIAN</b> : M. LIEB François, M. BARDEAU Francis, M. DRUART David,  <b>OCTON</b> : M. COSTE Bernard,  <b>PAULHAN</b> : M. SOTO Bernard, M. DUPONT Laurent, M. QUEROL Jean François, M. BAUDOT Bernard, M. LOPEZ Daniel, M. LEBREAU Jean Jacques,  <b>SALASC</b> : Mme FONT Chantal, M. COSTES Jean,  <b>USCLAS D'HERAULT</b> : M. FOULQUIER GAZAGNES Bernard, Mme DO Monique,  <b>VALMASCLE</b> : M. VALENTINI Gérald, Melle VALENTINI Martine,  <b>VILLENEUVETTE</b> : M. ALBERT Laurent,</p> <p><b><u>PROCURATIONS</u></b> :</p> <p>M. GARCIA Alain à M. SATGER Jean Noël  M. BAISSÉ Robert à M. BRUN Olivier  M. VIALA Daniel à M. OLLIER Pierre</p>		

### Objet : Décision modificative n°1 – Budget annexe du PAEVHé

Monsieur LACROIX informe les membres du conseil qu'il convient d'approuver une décision modificative n°1 au budget annexe du PAEVHé.

Il précise que cette modification porte sur :

- des opérations de transfert de charges à régler au budget général
- la diminution sur le budget annexe du PAEVHé des dépenses et recettes prévues au BP 2008 affectées exclusivement au nouveau budget ZA des Tanes Hautes

Cette décision modificative concerne les mouvements suivants :

Section de Fonctionnement	Comptes	montant
<b>Dépenses de fonctionnement</b>		
Frais d'acte et de contentieux	6227/011	28 605,45 €
<b>Diminution dépenses budget PAEVHE suite à création du budget Tanes Hautes</b>		
Terrains à aménager	6015/011	- 1 000 000,00 €
Achats de matériel	605/011	- 7 000,00 €
Frais d'acte et de contentieux	6227/011	- 6 000,00 €
Achat d'études	6045/011	- 50 000,00 €
<b>Total dépenses de fonctionnement</b>		<b>- 1 034 394,55 €</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>		
Transfert de charges courantes au Budget général	791/042/01	22 605,45 €
<b>Diminution recettes budget PAEVHE suite à création du budget Tanes Hautes</b>		
Variation stock	7133/042/01	- 1 057 000,00 €
<b>Total recettes de fonctionnement</b>		<b>- 1 034 394,55 €</b>
Section d'Investissement	Comptes	montant
<b>Dépenses d'investissement</b>		
Remboursement anticipé de l'emprunt	1641/16/90	1 057 000,00 €
<b>Diminution dépenses budget PAEVHE suite à création du budget Tanes Hautes</b>		
Stocks de terrains à aménager	3351/040/01	- 1 000 000,00 €
Stock de matériel	3355/040/01	- 7 000,00 €
Stock d'études et prestations de services	3354/040/01	- 50 000,00 €
<b>Total dépenses d'investissement</b>		<b>- €</b>

Monsieur LACROIX ajoute que cette proposition a été approuvée par la commission des finances du 2 Juillet 2008.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire oui l'exposé de Monsieur LACROIX, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** la décision modificative n°1 telle que présentée,

**PRECISE** que ces sommes seront portées au budget 2008 du budget annexe du PAEVHé de la Communauté de Communes du Clermontais.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté  
de Communes du Clermontais

Alain CAZORLA.